

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :**  
**D\_2023\_5\_7**

L' an deux mille vingt trois, le lundi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 16 Mai 2023

Présents : 24

**Titulaires** : Madame CHALVET Catherine, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean -Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Don association**  
**découvrir en marchant**

**Pouvoirs :**

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge  
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique  
Monsieur THIBON Pierre a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Jean-François BORIE

Le Vice-président Lionnel ROBERT informe le conseil que l'association « Découvrir en Marchant » a décidé de cesser ces activités. Elle souhaite faire don de ses actifs restants à la Communauté de communes qui poursuit le travail de valorisation des sentiers du territoire. Le montant donné serait de 18 000 € environ.

Il est proposé d'accepter ce don et de flécher ces moyens sur :

- La reprise / création de 15 fiches topos de randonnées supplémentaires pour passer d'une à deux boucles promues par communes,
- La création d'un cartoguide de randonnée pédestre,
- La mise en place d'une stratégie et de fiches dédiées à l'univers du vélo : VTT, Gravel, Cyclo,
- La création d'un cartoguide dédié à l'univers du vélo,
- Les signalétiques correspondantes aux projets ci-dessus (directionnelles, portes d'entrées, ...).
- D'autres actions seront proposées en lien avec l'Office du Tourisme Cévennes d'Ardèche.

Un financement de la Région pourrait être demandé en complément sur ces projets au titre du dispositif Territoire Région Pleine Nature (30 %).

Il est proposé d'autoriser le Président à accepter ce don et d'engager les premières actions.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE d'accepter le don d'environ 18 000 € de l'association Découvrir en marchant, VALIDE l'affectation des fonds proposée et prends note que le fléchage des reliquats sera fléché ultérieurement, AUTORISE le Président à solliciter la Région dans le cadre du Dispositif Territoire Région Pleine Nature sur les projets mentionnés ci-dessous à hauteur de 30% de la dépense, DONNE TOUT POUVOIR au Président pour entamer et régler les démarches liées à cette affaire.**

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 22/05/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230522-D\_2023\_5\_7-DE